

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014092

Signataire : ABW

Séance du Conseil Municipal du 10/07/2014

RAPPORTEUR : Pascal BEAUDET

OBJET : Vœu relatif au mouvement des intermittents, aux rassemblements organisés à l'occasion des Festivals de cet été 2014

EXPOSE :

**VŒU PRESENTE PAR LE GROUPE « A L'ECOUTE, RASSEMBLES, DETERMINES,
POUR VIVRE MIEUX A AUBERVILLIERS »**

Le conseil municipal de la ville d'Aubervilliers apporte son soutien au mouvement des intermittents notamment aux rassemblements organisés à l'occasion des festivals de cet été 2014, à commencer par le Festival d'Avignon. Il exprime sa solidarité aux intermittents, artistes et techniciens, et plus généralement aux intérimaires fragilisés par l'agrément du gouvernement sur le texte du 22 mars 2014. Nombreux au sein des habitants et travailleurs d'Aubervilliers, ces acteurs majeurs de la vie artistique et culturelle en France doivent pouvoir continuer à imaginer, créer et travailler.

Aubervilliers, ville de culture, ville populaire et solidaire, sait d'expériences qu'il n'y a pas de spectacle vivant, de culture, sans intermittents artistes et techniciens. Aubervilliers, au cœur de l'agglomération Plaine Commune, identifiée par l'Etat comme territoire de culture et de création, mesure aussi l'importance dans son développement culturel, social et économique local des compagnies, des associations, des équipements, des festivals, des événements à rayonnement régional et national.

Le Gouvernement doit entendre la colère de celles et de ceux qui se mobilisent. Les mesures récemment annoncées par le Premier Ministre sont insuffisantes et surtout sans garantie dans le temps ! Le texte du 22 mars dernier doit être repris.

Il est injuste et inefficace de faire peser durant trois ans deux milliards d'économie sur le dos des chômeurs et des intermittents alors que leur activité génère plus de 20 milliards d'euros pour l'économie nationale !

Le conseil municipal de la ville d'Aubervilliers demande au Ministre du Travail de revenir sur l'agrément qu'il a donné à la convention UNEDIC qui va baisser les allocations des chômeurs et exclure des milliers d'entre eux d'un régime spécifique créé en 1936 pour répondre à la discontinuité de l'emploi dans le secteur des métiers du spectacle. Il existe aujourd'hui des modèles alternatifs proposés par des chercheurs, des personnalités du monde culturel ou des représentants syndicaux qui méritent d'être débattus. Ils proposent des modèles économiques plus équitables, moins chers et plus solidaires !

Aussi désigner les artistes et les techniciens comme des privilégiés est une manœuvre de division pour les isoler au moment où c'est tout le système de protection sociale de notre pays qui est malmené.

Avec la convention déjà citée, selon l'UNEDIC, 160 000 intérimaires verront leurs revenus amputés de 50 à 300 euros par mois ! Cette nouvelle convention d'assurance chômage n'est pas bonne.

Pour cette raison, le conseil municipal de la ville d'Aubervilliers demande au Gouvernement d'ouvrir des négociations sur d'autres bases, des bases non préjudiciables à l'essor des arts et de la culture de notre pays et non préjudiciables aux artistes et techniciens qui les font vivre.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014092

Signataire : ABW

OBJET : Vœu relatif au mouvement des intermittents, aux rassemblements organisés à l'occasion des Festivals de cet été 2014

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition du groupe « A L'ECOUTE, RASSEMBLES, DETERMINES, POUR VIVRE MIEUX A AUBERVILLIERS »

A la majorité des membres du conseil, MM HAFIDI, AÏT-BOUALI, Mme VIGEANT s'étant abstenus et M. LOGRE ayant voté contre

DELIBERE :

ADOPTE le vœu relatif au mouvement des intermittents, aux rassemblements organisés à l'occasion des Festivals de cet été 2014 ci-annexé

L'Adjoint Délégué



Mme Meriem DERKAOUI
ère Adjointe au Maire

Reçu en Préfecture le : 11/07/2014

Publié le 11/07/2014

Certifié exécutoire le : 11/07/2014

L'Adjoint Délégué

Mme Meriem DERKAOUI
ère Adjointe au Maire

